

Lettre-pétition à votre Conseiller/e Général/e

Carole Coupez
Déléguée de la Campagne Mondiale pour l'Education - France
Solidarité Laïque
22, rue Corvisart
75013 Paris

Madame/Monsieur le/la Conseiller/e Général/e

Madame, Monsieur le/la Conseiller/e Général/e,

Lors du Forum mondial sur l'éducation de Dakar en 2000, plus de 180 Etats dont la France, avaient promis de garantir à tous les enfants, garçons et filles, l'accès à une éducation primaire de qualité. Ils s'étaient aussi engagés à ce que, dès 2005, les filles puissent bénéficier d'un accès équitable à l'enseignement primaire et secondaire, et que dès 2015, l'égalité soit complètement instaurée dans le domaine de l'éducation.

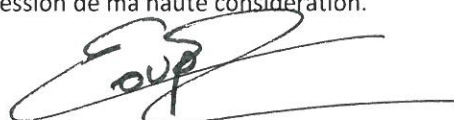
Aujourd'hui, nous sommes très préoccupé(e)s de voir que si l'objectif sur la parité filles / garçons a été atteint dans de nombreux pays, **des millions de femmes et de filles sont toujours exclues de l'éducation ou analphabètes**. A l'aube de 2015, il est désolant de constater que soixante ans après la Déclaration universelle des droits de l'homme, dont l'article premier stipule que « *tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits* », des millions de femmes et de filles souffrent toujours d'inégalités et de discriminations dans le domaine éducatif, compromettant ainsi leur insertion économique et sociale.

Face à ce constat, il est important que la France réagisse et intensifie plus particulièrement ses efforts en faveur de l'accès égalitaire, et non seulement paritaire, des femmes et des filles à un enseignement de qualité. Il faut également qu'elle tienne ses promesses concernant le financement de l'éducation via l'Aide publique au développement et sa contribution « équitable » aux 16 milliards de dollars US supplémentaires (soit l'équivalent de 11,4 milliards d'euros) pour le financement du programme complet de l'Education Pour Tous.

C'est pourquoi je vous demande :

- de vous engager en faveur d'une intégration systématique des questions de genre dans votre politique de coopération décentralisée et vos jumelages internationaux,
- d'intervenir auprès du/de la Député/e de votre circonscription et auprès des Sénateurs ou des Sénatrices de votre département pour les inciter à interpellier le gouvernement français à produire annuellement un rapport d'évaluation sur l'aide française en faveur de l'éducation et notamment au bénéfice des femmes et des filles.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à cette question cruciale pour l'avenir des femmes et des filles, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le/la Conseiller/e Général/e l'expression de ma haute considération.


Carole Coupez

Date Signature(s) :
Message de soutien :

(Faites signer cette lettre et renvoyez-nous un exemplaire photocopié ou scanné)